

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES
COURANTES ET SERVICES**

**ACQUISITION D'UNE MINI PELLE ET DE SA REMORQUE DE
TRANSPORT POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

**DOSSIER DE CONSULTATION
DES ENTREPRISES**

Marché à procédure adaptée
(En application de l'article 28 du code des marchés publics)

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 31/10/2014 A 12 H

SOMMAIRE

Cahier des Clauses Administratives Particulières	pages 3 à 6
Cahier des Clauses Techniques Particulières	pages 7 à 8
Acte d'engagement	pages 9 à 14

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

COMMUNE DE LANDEDA

61 Ti Korn

29870 LANDEDA

☎ 02.98.04.93.06

📠 02.98.04.92.24

✉ mairie.landeda@wanadoo.fr

Article 2 - REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Mme Christine CHEVALIER, Maire de Landéda

Article 3 - OBJET DE LA CONSULTATION

Objet de la procédure

La consultation a pour objet l'acquisition d'une mini pelle et de sa remorque de transport.

Lieux de livraison

Les véhicules seront livrés conformément aux stipulations du C.C.T.P.

Délais de livraison

Les stipulations relatives aux délais et aux conditions de livraison sont précisées dans le C.C.T.P.

Article 4 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

4-1 Mode de la consultation

Marché en procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

4-2 Date limite de réception des offres

⇒ 27 octobre 2014 à 12 heures.

4-3 Négociation

Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres.

En application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur engagera, le cas échéant, des négociations avec les trois candidats les mieux notés. Cette négociation pourra porter sur le prix, sur la formation du personnel, sur le contrat de maintenance.

La négociation a pour but d'optimiser les offres acceptables aux regards des critères définis ci-dessus. Les candidats peuvent ainsi être amenés à préciser, compléter ou modifier leur offre, sans modification substantielle des conditions initiales de la concurrence.

4-4 Modalités d'envoi ou de remise des offres

Les offres cachetées et comportant la mention :

**MARCHE DE FOURNITURES
ACQUISITION D'UNE MINI PELLE ET DE SA REMORQUE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES TECHNIQUES
NE PAS OUVRIR**

Pourront être adressées par voie postale ou remise à l'adresse suivante contre récépissé :
Mme le Maire de Landéda

Article 5 - CARACTERISTIQUES DU PRESENT MARCHE

5-1 : Décomposition en lots

- Lot unique.

5-2 : Délai d'exécution de la mission

Le début d'exécution des prestations commencera le plus tôt possible.

5-3 : Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

5-4 : Durée du marché

Le marché commence à la date de sa notification.

5-5 : Groupement

Le candidat peut se présenter seul ou sous-forme de groupement.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit à l'attribution du marché de transformer le groupement sous forme solidaire si ce n'est pas le cas.

La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des candidatures et la signature du marché.

L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit au candidat de présenter pour un même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement. Il est également interdit au candidat de se présenter pour un même marché en qualité de membre de plusieurs groupements.

Article 6 - MODALITES FINANCIERES

6-1 : Contenu des prix – Mode d'évaluation des ouvrages et de règlement des comptes

6-1-1 : Les prix du marché sont hors T.V.A.

6-1-2 : Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix forfaitaires figurant au détail estimatif annexé au C.C.T.P.

6-1-3 : Les modalités du règlement des comptes du marché sont les suivantes :

Le délai de paiement des prestations est fixé, selon la réglementation en vigueur, à 30 jours maximum.

6-2 : Variation dans les prix

Sans objet.

Article 7 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Composition du dossier remis aux candidats

- Pièces particulières :
 - ✓ L'acte d'engagement
 - ✓ Le cahier des clauses administratives particulières
 - ✓ Le cahier des clauses techniques particulières
- Pièces générales :

- ✓ Le cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services.

Article 8 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Sous peine de rejet de leur candidature et de leur offre, les candidats auront à produire un dossier complet rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :

8-1 : Pièces constitutives des candidatures

- Une lettre de candidature (DC1)
- La déclaration du candidat (DC2)
- Les déclarations sur l'honneur justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales conformément à l'article 46 du Code des Marchés Publics, ou les attestations correspondants (ou le NOTI 2)

Les formulaires DC1, DC2 et NOTI 2 sont téléchargeables à l'adresse :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>

8-2 : Pièces constitutives de l'offre

Sous peine de rejet de leur offre, les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- **L'acte d'engagement** et son annexe dûment complétés, datés et signés par le représentant de l'entreprise.

En cas de groupement, l'acte d'engagement constituant l'offre des candidats est signée soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché. Dans ce dernier cas, la convention de groupement devra être jointe au dit Acte d'Engagement.

- **En cas de sous-traitance** : déclaration de sous-traitance, le nouveau DC4 peut être utilisé.
- **Un mémoire technique** présentant les prescriptions techniques du véhicule proposé et les prescriptions relatives au C.C.T.P.

8-3 : Pièces à fournir préalablement à l'attribution du marché

Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail (l'imprimé NOTI1 peut être utilisé)

Attestation et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (l'imprimé NOTI2 peut être utilisé).

Le candidat retenu bénéficiera de 10 jours pour remettre ces pièces. Le marché ne pourra être notifié que si celui-ci produit dans le délai imparti ces documents.

Article 9 - JUGEMENT DES OFFRES

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

Les critères ci-après définis, notés par système de pondération sont pris en compte :

- Valeur technique, reprenant l'équipement, la livraison, le contrat de maintenance, la formation : pondération 70 %
- Prix : pondération : 30 %.

Article 10- CAUTIONNEMENT ET RETENUE DE GARANTIE

Il ne sera pas réclamé de cautionnement au titulaire du marché, ni effectué de retenue de garantie sur le règlement des factures.

Article 11 - AVANCE

Aucune avance ne sera allouée au titulaire du marché.

Article 12 - PENALITES

En cas de respect des prescriptions liées à la maintenance, il sera appliqué au titulaire du marché une pénalité de 250 € par jour calendaire de retard.

Article 13 - ASSURANCES

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du Code civil ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle, en cas de dommage occasionné par l'exécution du marché.

Article 14 - RESILIATION DU MARCHE

Les prescriptions du CCAG seront appliquées.

Article 15 - DEROGATIONS AUX DOCUMENTS GENERAUX

Néant.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'achat d'une mini pelle et de sa remorque de transport dont le poids total en charge n'excède pas 3,5 tonnes (permis B).

2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

• Pour la mini pelle :

- Mini pelle (2 500 à 3 000 kg)
- Motorisation :
 - Diesel 4 cylindres
 - Puissance : 25 CV minimum
 - Cylindrée : 1 500 cm³
- Cabine :
 - Tableau de bord digital
 - Climatisation
 - Chauffage et désembuage
 - Siège suspendu réglable
 - Autoradio
- Equipements :
 - Chenilles caoutchouc
 - Gyrophare orange fixe
 - Clapets de sécurité pour levage sur bras
 - Système d'attache rapide pour godet (type MORIN ou équivalent)
 - Phare halogène sur la cabine et sur la flèche
- Performances :
 - Profondeur de fouille : 2 750 mm
 - Hauteur de déversement : 2 750 mm
- Accessoires :
 - 2 godets de terrassement : 250 mm et 450 mm
 - 1 godet de curage de 1 200 mm

• Pour la remorque de transport :

- Poids total en charge : 3,5 tonnes
- Double essieu
- Plancher pleine surface antidérapant et imputrescible
- Timon articulé
- Rampes arrière réglables en largeur.

3. NORMES SPECIFIQUES

Les matériels respecteront les normes européennes (CEE), voire les normes nationales (NF) en ce qui concerne le bruit, la pollution, les équipements obligatoires au code de la route.

4. LIVRAISON

L'offre présentera :

- ✓ Le délai de livraison
- ✓ La préparation du matériel
- ✓ La carte grise et l'immatriculation
- ✓ La formation du personnel sur site (services techniques communaux)
- ✓ Une garantie de 5 ans

5. CONTRAT DE MAINTENANCE

L'offre comprendra :

- ✓ Un contrat d'entretien de 5 ans
- ✓ Le prêt de matériel en cas de panne
- ✓ Le dépannage et le remorquage
- ✓ Un délai d'intervention.

Le formulaire DC3 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres pour présenter leur offre. Il est conseillé aux acheteurs publics d'adapter l'objet de la consultation et le code CPV principal figurant à la rubrique A ainsi que la rubrique D avant de mettre le DC3 à la disposition des candidats dans les documents de la consultation.

En cas d'allotissement, le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.

Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

Objet de la consultation :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Cet acte d'engagement correspond à l'offre pour l'acquisition d'une mini pelle et de sa remorque de transport à destination des services techniques communaux.

Code CPV principal : 341440000

Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement).

au lot n°.....de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

² Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP n°
- CCAG :
- CCTP n°
- Autres :

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes³ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

³ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :

NON

OUI

(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché public ou de l'accord cadre est de un an de :

(Cocher la case correspondante.)

la date de notification du marché public ou de l'accord-cadre ;

la date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;

la date de début d'exécution prévue par le marché public ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public ou l'accord cadre est reconductible :

NON

OUI

(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : deux
- Durée des reconductions : un an

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

B7 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés ou accords-cadres de fournitures des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics.)

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :

(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage.)

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE LANDEDA

61 Ti Korn

29870 LANDEDA

☎ 02.98.04.93.06

☎ 02.98.04.92.24

✉ mairie.landeda@wanadoo.fr

☑ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Mme Christine CHEVALIER, Maire de LANDEDA

☑ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

☑ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Trésorerie de Lannilis

Place de Kergroas

29870 LANNILIS

☎ 02.98.04.02.57

☑ Imputation budgétaire :

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes *(A préciser)* ;

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A LANDEDA, le
Signature
Le Maire,
Christine CHEVALIER